



**Au 31 mars 2009**

## **HISTORIQUE**

Carrefour Pour Elle, incorporé en octobre 1974, a ouvert ses portes **6 janvier 1975** grâce à une subvention du Ministère de la Santé Nationale et du Bien-Être d'Ottawa pour une recherche effectuée par une sociologue, en vue de prouver le bien fondé d'un tel projet. Ce projet-pilote a duré vingt-deux mois; par la suite il a été pris en charge par le Ministère des Affaires Sociales du Québec. À cette période, la congrégation des Soeurs du Bon-Conseil a offert gratuitement des locaux meublés pour une période d'une année. Carrefour pour Elle fut la première maison d'hébergement pour femmes violentées avec enfants au Québec. Thérèse D. Laplante, qui fut directrice de cette maison pendant seize années, en est la fondatrice.

En 1983, Maison Carrefour pour Elle fait l'acquisition du bâtiment et devient donc propriétaire.

Carrefour Pour Elle est un organisme à but non lucratif. Ses revenus proviennent principalement d'une subvention annuelle de l'Agence de développement de réseau locaux de service de santé et service sociaux de la Montérégie, de divers projets subventionnés et de dons de la Fondation Carrefour pour Elle.

## **OBJECTIFS**

Les objectifs de Carrefour pour Elle sont:

- d'assurer une sécurité physique et un soutien émotionnel aux femmes et aux enfants hébergés;
- d'aider les femmes et leurs enfants à développer davantage leur capacité de s'affirmer et à rompre avec leur vécu de violence dans une démarche de dévictimisation;

La prévention et la sensibilisation à la violence conjugale font aussi partie de nos préoccupations.

## **SERVICES OFFERTS**

Écoute téléphonique, clarification de sa situation, référence vers différentes ressources du milieu.

## **HÉBERGEMENT**

### **Capacité d'hébergement**

La maison est ouverte 24 heures par jour. Il y a toujours un membre du personnel en place. Sa capacité est de 20 places au permis. Neuf chambres sont disponibles pour héberger jusqu'à 10 femmes et 10 enfants ou plus selon les besoins. Plusieurs lits supplémentaires sont disponibles pour les urgences ou familles nombreuses. Une seule famille à la fois occupe une chambre, quel que soit le nombre d'enfants et ceci, pour qu'ils aient un peu d'intimité. Puisque parfois les familles sont petites, soit un à deux enfants, les 20 lits peuvent ne pas être tous occupés, mais toutes les chambres sont prises.

Le séjour maximum est de trois mois. Toutefois, à l'intérieur de ce temps, les femmes réussissent pour la plupart à mener à terme leurs principales démarches soit la garde légale des enfants, la recherche d'un logement, etc. Elles peuvent aussi bénéficier de notre soutien par nos services externes.

#### **(Pour les résidentes)**

- accompagnement (à la cour, recherche de logement)
- gardiennage
- aide pour réorganisation matérielle

Chaque résidente a un suivi individuel avec une intervenante pour:

- l'aider à s'orienter, à regagner confiance en elle, à reprendre du pouvoir sur sa vie et à trouver des moyens pour sortir de cette violence
- la supporter dans ses démarches

#### **(Pour les enfants)**

##### Activités de groupe

- aider l'enfant à s'extérioriser et à parler de ce qu'il vit par le jeu, le dessin, le bricolage, les ateliers éducatifs et créatifs, etc.
- \* Une salle de jeux est disponible pour les jeunes

##### Rencontres individuelles (enfants hébergés et ex-hébergés)

- travailler sur le vécu de l'enfant victime et témoin de violence à la maison, faciliter l'expression de ses sentiments
- faire de la prévention sur la violence (cycle de la violence et formes de violence), les abus sexuels, etc.
- travailler la relation mère-enfants

## **SERVICE EXTERNE**

### **(Pour les femmes)**

#### Thérapie brève individuelle avec ex-résidentes (10 semaines)

- pour continuer à travailler sur elle-même
- pour qu'elle se solidifie à travers une démarche thérapeutique
- pour l'aider à reprendre du pouvoir sur sa vie

#### Groupe de soutien et de conscientisation avec résidentes, ex-résidentes et aussi femmes de l'extérieur (10 semaines)

- briser l'isolement et mieux faire face à l'inconnu
- permettre aux femmes de mieux se connaître et de s'affirmer
- permettre de découvrir leur potentiel et de découvrir le pouvoir qu'elles ont sur leur vie
- permettre de changer les attitudes et les croyances qu'elles ont et qui les limitent

\* thèmes abordés : la victimisation, les conséquences de la violence, l'estime de soi...

#### Une rencontre individuelle (rencontre éclair) pour les femmes de l'extérieur

- permettre de clarifier sa situation de vie
- permettre de mieux connaître le cycle de la violence, les formes de violence
- permettre de connaître les ressources disponibles

\* Par la suite, il arrive qu'elle participe au suivi de groupe ou elle décide d'héberger

### **(Pour les enfants)**

Le programme Pacifix a débuté le 1er avril 1995 et il est subventionné par le Programme d'Action Communautaire pour les Enfants (PACE). Il vise principalement à minimiser les effets de la violence sur les enfants témoins et victimes dans le but d'aider au développement d'un climat familial mieux adapté à leurs besoins. Nous intervenons avec les enfants, la mère et le père (lorsque celui-ci consent à entreprendre une démarche thérapeutique). Ce projet est pour les enfants dont la mère a bénéficié des services de Carrefour.

- intervention individuelle, de groupe, parent-enfant et familiale

## **FORMATION – CONCERTATION - SENSIBILISATION À LA VIOLENCE CONJUGALE**

Des ateliers de sensibilisation à la violence conjugale sont offerts pour les intervenants et intervenantes du milieu, les groupes de femmes et les associations diverses ainsi que pour les jeunes dans les écoles ou autres.

Des formations sur la violence conjugale d'une demi-journée ou une journée complète sont aussi offertes aux intervenants et intervenantes du milieu.

## AUTRES

### **Protocoles de références entre les organismes**

Le premier protocole de références d'intervention auprès des victimes de violence conjugale a débuté le 3 octobre 1993 soit celui du territoire de l'arrondissement Vieux-Longueuil. Le deuxième protocole qui a été signé en juin 2000, est celui avec Carrefour pour Elle et 10 autres organismes du territoire du CLSC des Seigneuries. Ces protocoles consistent à ce que Carrefour pour Elle communique avec les femmes victimes de violence conjugale, qui le plus souvent sont référées par les policiers, afin de leur offrir les services pouvant les aider. C'est habituellement l'intervenante à l'accueil qui communique avec elles ou sinon l'intervenante au service externe.

En octobre 2006, il y a eu une fusion des deux tables pour les protocoles de références puisque plusieurs mêmes partenaires se retrouvaient aux deux endroits regroupant ainsi les partenaires du CSSS Pierre-Boucher. En mai 2007, ce sont les partenaires du secteur du CSSS Champlain qui se sont joints à cette table devenant ainsi la «**Table de concertation en matière de violence conjugale pour le secteur du CSSS Pierre-Boucher et CSSS Champlain** ». Ceci ne change toutefois rien au mandat.

Outre les organismes de première ligne soit la Police de Longueuil, la Police Richelieu St-Laurent et Carrefour pour Elle, les organismes qui font partie de cette Table sont : les CSSS Pierre-Boucher (CLSC des Seigneuries et hôpital Pierre-Boucher), CSSS Champlain (CLSC Samuel-de-Champlain), CAVAC Montérégie, DPJ Longueuil, Procureur de la Couronne, Hôpital Charles-Lemoyne, Entre Ailes Ste-Julie et Vie Nous v'Elles qui agissent tous en deuxième ligne.

#### ➤ **Statistiques Protocoles de références : territoire Police de Longueuil**

Au total, 96 références ont été faites par les policiers.

#### ➤ **Statistiques Protocoles de références : territoire Régie Police Richelieu/St-Laurent**

Au total, 21 références ont été faites par les policiers.

## Programme SAUVER

Le programme SAUVER : système d'assistance urgente aux victimes en réaction contre la violence conjugale, a été lancé le 31 janvier 1996, sous le parrainage de ADT Canada Inc. (principal fournisseur de systèmes de sécurité électronique commerciaux et résidentiels au Canada). Longueuil est la 21<sup>e</sup> municipalité au Canada à en bénéficier. Ce programme a été mis au point pour faciliter la protection des femmes qui courent des risques élevés sur le plan de la violence conjugale.

Le service de police de Longueuil et Carrefour pour Elle, qui assure la coordination du programme, se chargent de sélectionner les candidates au programme, qui seront soit des ex-résidentes ou des femmes connues par la ressource et qui résident dans les arrondissements du Vieux-Longueuil (et Ville Lemoyne), de St-Hubert et de Greenfield Park. ADT fournit gratuitement un système d'alarme portatif à domicile. Les femmes en danger n'ont qu'à appuyer sur le déclencheur silencieux du système pour avertir ADT; ADT prévient alors la police de Longueuil. Le service de police accorde la priorité à ces appels.

Depuis 1996, 46 femmes ont eu accès au programme. Présentement, 3 **femmes** victimes de violence conjugale bénéficient du programme SAUVER.

## STATISTIQUES : Pour le service Hébergement Carrefour pour Elle

Depuis **34 ans** :

- **188 100 demandes de services de toutes natures auprès des femmes**, pour des demandes d'hébergement, entrevues téléphoniques à des moments de crise, écoute, informations, rencontres, suivi individuel ou de groupe.
- **13 265 personnes hébergées** dont **6 238 femmes** et **7 027 enfants**

### 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009 :

Pour la dernière année **106 femmes** et **109 enfants** ont été hébergés.

- Taux d'**occupation** moyen : **83%**

#### Taux d'occupation \ mois

Avril: 119 %	Mai: 87 %	Juin: 83 %
Juillet: 82 %	Août: 68 %	Septembre: 62 %
Octobre: 98 %	Novembre: 98 %	Décembre: 41 %
Janvier: 76 %	Février: 86 %	Mars: 95 %

- Présence moyenne par jour sur une capacité de 20: **17 personnes**
- Durée moyenne du séjour: **28 jours**

#### Moyenne des jours d'hébergement

11 jours et moins: 40 résidentes (**38%**)  
12 à 30 jours: 28 résidentes (**26%**)  
31 jours à 60 jours: 21 résidentes (**20%**)  
61 jour et plus : 17 résidentes (**16%**)

#### Âge des enfants

- **57%** ont 5 ans et moins
- **32%** ont entre 6 et 12 ans
- **11%** ont entre 13 et 17 ans

#### Âge des résidentes

- **37%** ont entre 18 et 30 ans
- **56%** ont entre 31 et 50 ans
- **6%** ont entre 51 et 60 ans
- **1%** ont 61 ans et +

Femmes hébergées sans enfants : **31%** (33)

Femmes hébergées sans ses enfants : **7%** (7)

Femmes hébergées avec enfants : **62%** (66)

- avec 1 enfant : **33%**
- avec 2 enfants : **20%**
- avec 3 enfants et plus : **9%**

### **Dernier lieu de résidence**

- **40%** des résidentes proviennent de l'arrondissement Vieux-Longueuil (incluant ville Lemoyne)
- **12%** autres arrondissements de la ville de Longueuil (2)
- **10%** autres villes de l'agglomération de Longueuil (4)
- **17%** ailleurs en Montérégie
- **11%** Montréal
- **7%** ailleurs au Québec
- **2%** autre provinces au Canada
- **1%** autres pays

### **Origine des femmes**

- québécoise : **74%**
- autochtone : **1%**
- autres provinces : **1%**
- pays étranger : **24%**

### **Statut de la femme (à l'admission)**

- citoyenne canadienne : **87%**
- immigrante reçue : **9%**
- parrainée ou sans statut : **3%**
- inconnu : **1%**

### **Scolarité de la femme**

- élémentaire : **2%**
- secondaire : **54%**
- collégial : **21%**
- universitaire : **15%**
- non indiquée : **8%**

### **Années de vie commune avec leur conjoint**

- **16%** vivaient ensemble depuis moins de 1 an
- **18%** depuis 1 à 3 ans
- **15%** depuis 3 à 6 ans
- **17%** depuis 6 ans à 11 ans
- **12%** depuis 11 ans à 21 ans
- **7%** depuis 21 ans et plus
- **15%** ne s'applique pas ou inconnu

### **Source de revenus (à l'arrivée)**

- revenu du conjoint : **29%**
- salaire personnel : **24%**
- prêts et bourses : **2%**
- sécurité du revenu : **24%**
- assurance-emploi : **6%**
- pension alimentaire : **2%**
- pension de retraite : **1%**
- autres : **8%**
- inconnu : **4%**

### **Revenu familial (à l'arrivée)**

- moins de 10 000\$ : **19%**
- 10 000\$ à 19 999\$ : **23%**
- 20 000\$ à 29 999\$ : **7%**
- 30 000\$ à 49 999\$ : **13%**
- 50 000\$ et plus : **20%**
- non disponible : **18%**

- ✓ **À l'arrivée, 24% des femmes vivaient de leur salaire personnel ; 65% des femmes étaient sans emploi dont 24% d'entre-elles étaient sur la sécurité du revenu.**

- ✓ À leur départ de la maison d'hébergement, **26% des femmes vivaient de leur salaire personnel, 6% de l'assurance emploi et 40% étaient sur la sécurité du revenu.**
- ✓ Après leur hébergement, **14% des femmes sont retournées avec leur conjoint pour un nouvel essai.**

### Références

- CSSS : **5%**
- Services médicaux : **3%**
- Services juridiques : **3%**
- Sécurité du revenu : **2%**
- Protection de la jeunesse : **1%**
- S.O.S. Violence conjugale: **16%**
- elle-même et ex-résidentes: **16%**
- Ressources d'hébergement et communautaires: **19%**
- Police: **24%**
- autres: **11%**

### Ré-hébergement

- Durant l'année, il y a eu 11 ré-hébergements (**10%**).  
10 femmes sont venues en hébergement deux fois et l'une d'elles trois fois au cours des années.  
De ces femmes, 4 d'entre-elles sont venues en hébergement deux fois durant l'année.

Sur les 106 femmes hébergées, 100 (**94%**) ont déclaré avoir vécu de la violence dont :

- **76% cas de violence physique et psychologique** à la fois et
- **24% cas de violence psychologique seulement.**

6 femmes (**6%**) ont hébergé pour des difficultés autres que la violence conjugale.

De ces femmes victimes de violence conjugale, **34% ont fait appel à la police et 30% ont déposé une plainte.** Il est souvent très difficile pour la femme de porter plainte contre son conjoint. Nous lui mentionnons que c'est une protection pour elle et ses enfants et une façon aussi de responsabiliser son conjoint face à sa violence. Mais, malgré tout, les raisons sont parfois nombreuses pour une non dénonciation de sa part et nous devons la respecter dans son choix.

Selon l'information fournie à l'arrivée, 14% des conjoints possédaient une arme à feu.

- Dans 47% des cas, le conjoint ou l'ex-conjoint avait aussi un problème d'alcoolisme ou de toxicomanie et 5% avec le jeu compulsif.
- Dans 86% des cas, la violence était subie par le conjoint actuel.
- Selon les données recueillies par les mères à leur arrivée en hébergement, dans les types d'abus vécus par les enfants, 27% étaient des abus physiques, 1% des abus sexuels, 48% de la violence psychologique \ verbale et dans 80% des cas les enfants avaient été témoins de la violence vécue par la mère.
- Dans 13% des cas, il y avait eu un signalement fait à la DPJ

## Accompagnement à la cour et autres

L'intervenante à la concertation et sensibilisation a fait plusieurs accompagnements à la cour tant au civil qu'au criminel. Occasionnellement, selon leurs disponibilités, les intervenantes au suivi à l'hébergement accompagnent les résidentes et ex-résidentes lorsqu'elles ont besoin d'une aide particulière. Au total, il y a eu 16 accompagnements auprès des femmes à la cour, chez un(e) avocat(e), à l'aide sociale, au tribunal de la jeunesse, etc.

Plusieurs de nos accompagnements pour le criminel sont également référés au CAVAC Montérégie.

### **LE PERSONNEL DE CARREFOUR POUR ELLE :**

**Total = 23 employées**

**11** intervenantes à l'accueil

Jour - soir - nuit - fin de semaine

(Temps plein, temps partiel et pour remplacement)

**6** intervenantes au suivi (temps plein ou temps partiel)

➤ (**2** pour suivi femmes hébergées; **1** pour suivi externe femmes; **1** pour suivi enfants hébergés et ex-hébergés; **2** pour suivi externe parents/enfants)

**1** intervenante à la formation - concertation - sensibilisation à la violence conjugale (temps plein)

**1** éducatrice auprès des enfants à notre salle de jeux (temps plein)

**1** responsable de l'entretien, les achats, les réparations, etc. pour la maison (temps partiel)

**1** adjointe administrative (temps plein)

**1** coordonnatrice à la Fondation (temps plein)

**1** directrice (temps plein)

\*Temps plein = 28 heures et plus par semaine